

Télésanté En pratique !



Cas concrets de téléexpertise

Téléexpertise en plaies complexes entre le cabinet infirmier de Saint-Alban et le GHT Armor

Depuis que le dispositif a été mis en place, les délais de cicatrisations ont drastiquement baissés ! »

Établissements impliqués

- Site requérant : Cabinet infirmier de Saint-Alban.
- Sites Experts : GHT Armor (CH de Saint-Brieuc et Paimpol) selon la localisation du patient.

Besoin et Réponse apportée

- L'objectif du dispositif est d'avoir la possibilité de bénéficier de l'avis d'un expert de la plaie en **quelques jours** par un spécialiste sans avoir à déplacer les patients.
- Les plaies engendrent de la souffrance, un manque de confort pour le patient, et coûtent très cher à l'Assurance Maladie si elle est mal prise en charge.
- La téléexpertise permet **d'améliorer le suivi et la guérison de la plaie**. Sans l'avis d'expert, la guérison est souvent beaucoup plus longue !
- En cas de plaies nécessitant une hospitalisation, le patient étant déjà connu du site expert, il est possible d'être hospitalisé rapidement sans passer par les urgences.

Spécialité médicale et profil patient

- Le cabinet infirmier de Saint-Alban fait appel à l'**expertise** du GHT Armor pour les aider à la prise en charge de **plaies complexes** : chroniques ou diabétiques.
- Le dispositif permet aux patients suivis par le **cabinet infirmier** d'avoir un **avis** sur la prise en charge de leur plaie par des **experts** (dermatologie, endocrinologue, chir. vasculaire, infirmier).

Organisation de la télésanté

- Il s'agit de **téléexpertise asynchrone**. L'infirmier fait une **demande d'avis** sur une plateforme de téléexpertise, renseigne les données cliniques ainsi des photos. L'expert répond généralement en dans les 7 jours, avec **la conduite à tenir**.
- Les patients suivis par le cabinet infirmer qui bénéficient de ce dispositif ayant des plaies complexes sont généralement âgés avec des **comorbidités**. Se déplacer à l'hôpital est souvent compliqué.

Du début du projet à aujourd'hui

- **Avant la téléexpertise**, un courrier du médecin traitant était nécessaire pour avoir une consultation présentelle avec un spécialiste de la plaie. Ces démarches pouvaient durer **plusieurs mois**.
- Désormais, une **expertise en quelques jours** est possible grâce à la téléexpertise. Cela permet d'anticiper et d'**éviter des situations graves**. Environ 1 patient par mois bénéficie de ce dispositif au cabinet infirmier depuis 2023. Les délais de cicatrisations ont drastiquement baissé !

→ Étapes pas à pas !

La téléexpertise facilite le parcours patient : le patient étant déjà connu du site expert, si nécessaire il peut être hospitalisé rapidement.



→ **Le pas à pas pour monter un projet en télésanté !**



telesante@esante-bretagne.fr
www.telesante-bretagne.fr

Télésanté
Bretagne

ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne

GROUPEMENT RÉGIONAL
e-SANTÉ
BRETAGNE